

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Mars-avril 1987

Afrique

Ethiopie

En décembre 1986, les autorités éthiopiennes ont rendu officielles de nouvelles directives imposant au CICR de conduire selon de nouvelles modalités son action d'assistance dans les provinces du nord de l'Ethiopie (Erythrée, Tigré, Gondar, Wollo). Ces nouvelles directives soumettaient en fait les activités du CICR à la seule compétence de décision de la Société nationale de Croix-Rouge et des autorités éthiopiennes, mettant ainsi en question les principes d'indépendance et de neutralité qui se doivent de régir en tout temps et en toute circonstance l'action du CICR en faveur des victimes qu'il a pour mandat d'assister et de protéger.

Après plusieurs mois de discussions avec les autorités, pendant lesquels l'ensemble des activités sur le terrain ont été suspendues, quatre délégués ont obtenu, en mai, l'autorisation de retourner dans le nord du pays; l'action d'assistance devrait reprendre graduellement, à partir de début juin.

Somalie

Le 19 mars, les délégués du CICR ont enregistré à Mogadishu 15 prisonniers de guerre éthiopiens récemment capturés dans le cadre du conflit de l'Ogaden. Comme pour les autres visites du CICR à des personnes détenues en Somalie, la possibilité de s'entretenir sans témoin avec chaque prisonnier, ainsi que le prescrit l'article 126 de la III^e Convention, ne lui a pas été accordée.

Soudan

Au Sud-Soudan, le programme de distribution de semences et d'outils agricoles entrepris par le CICR dans la région de Narus (située à une vingtaine de kilomètres de la frontière kenyane) a pris fin le 12 mars: près de 24 000 personnes déplacées ont bénéficié de quelque 107 tonnes de semences.

Étant donné l'amélioration de la situation sur le plan alimentaire constatée par les délégués et aux fins d'encourager les populations d'ethnie Toposa à retourner cultiver la terre dans leurs régions d'origine grâce aux semences fournies par le CICR, les distributions de nourriture organisées par le CICR à Narus ont pris fin début mars.

Burundi

Quatre délégués du CICR, dont un médecin, ont effectué une série de visites dans les principaux établissements pénitentiaires du Burundi, du 17 mars au 4 avril (précédentes visites en novembre 1986).

Afrique du Sud

Le 23 mars, le ministère des Affaires étrangères a autorisé la délégation du CICR à augmenter son effectif (auparavant limité à cinq délégués) de trois unités.

Le 23 mars également, a débuté le troisième cours de formation pour «animateurs communautaires», organisé conjointement par la Croix-Rouge sud-africaine et le CICR: 22 personnes ont suivi ce stage. Au total, 63 «animateurs communautaires» sont maintenant actifs en Afrique du Sud dans les communautés noires où leur tâche consiste à délimiter les besoins relevant de la mission de la Croix-Rouge, à prendre les initiatives nécessaires pour y répondre, à diffuser les principes de la Croix-Rouge, à favoriser l'extension d'activités humanitaires et la création de sections locales.

La délégation du CICR basée à Pretoria a poursuivi son travail de contacts, de coordination et de supervision dans le domaine de l'assistance en faveur des réfugiés mozambicains dans le Gazankulu et le Kangwane. Fin avril, le total des bénéficiaires du programme d'assistance dans ces deux régions était respectivement de 16 271 et

de 6006. En avril, les délégués se sont rendus au Kwazulu où arrivent également des réfugiés mozambicains.

Enfin, des missions ont été effectuées dans les régions du Cap, de l'Etat libre d'Orange, et du Natal afin d'évaluer l'évolution de la situation dans les principaux «townships» affectés par les troubles.

Mozambique

A la suite d'un grave incident de sécurité survenu le 31 juillet 1985 à Luabo (province de Zambezia), au cours duquel un pilote et une infirmière du CICR furent grièvement blessés, le CICR avait dû suspendre ses activités sur le terrain.

Préoccupé par la situation prévalant au Mozambique, le CICR a repris contact avec les autorités et la Croix-Rouge mozambicaine afin d'élaborer un plan d'action. Ce projet a commencé de se concrétiser grâce aux missions d'évaluation entreprises en mars-avril par l'équipe du CICR (quatre délégués, dont un médecin, une nutritionniste et une infirmière) dans les provinces de Zambezia, Sofala, Niassa, Tete et Nampula.

Amérique latine

Colombie

Une série de visites aux détenus de sécurité dans les lieux de détention dépendant du ministère de la Justice a pris place du 9 mars au 14 avril; elle a été effectuée par trois délégués, dont un médecin. Au total, 131 détenus ont été visités dans dix prisons, à Bogota et en province (Cali, Bucaramanga, Popayan, Tunja et Ibagué).

Paraguay

Une mission a été effectuée au Paraguay, du 24 mars au 1^{er} avril, principalement pour de nouvelles visites aux détenus de

sécurité, avec la participation d'un délégué-médecin. Sept lieux de détention (cinq relevant du ministère de l'Intérieur et deux de celui de la Justice) ont été visités, tant à Asunción que dans l'Alto Paraná; les délégués se sont ainsi entretenus avec cinq détenus de sécurité.

*
* *

Pendant la période sous revue, outre les séries de visites susmentionnées, le CICR a continué son action en faveur des détenus de sécurité dans les pays suivants: *Chili* (visites dans les prisons dépendant du ministère de la Justice et dans les centres d'interrogatoire des corps de Sécurité), *El Salvador* (visites dans les pénitenciers et dans les centres de détention des forces armées et des corps de Sécurité), *Nicaragua* (deuxième visite annuelle de la prison de Tipitapa) et *Pérou* (visites d'établissements pénitentiaires et de centres de la police, à Lima et en province, à l'exclusion de la zone d'urgence d'Ayacucho).

*
* *

Au *Nicaragua* et au *Salvador*, les activités habituelles du CICR se sont poursuivies, outre les visites aux détenus: assistance aux personnes détenues et aux populations civiles affectées par les événements, diffusion du droit international humanitaire, activités des Agences de recherche, programme orthopédique à Managua. Par ailleurs, au *Nicaragua*, une équipe de délégués a effectué, en mars, une première évaluation de la situation et des besoins de la population civile vivant en amont du Rio Coco (nord du pays, près de la frontière hondurienne); cette mission d'évaluation a mis en évidence la nécessité d'une présence régulière du CICR dans cette région. Au *Salvador*, vingt invalides de guerre du FMLN ont été évacués par avion le 4 mars, sous les auspices du CICR, vers des pays d'accueil. Trois civils détenus par le FMLN ont été libérés et confiés par le Front au CICR.

Asie

Conflit du Kampuchea

A la suite de la décision du gouvernement thaïlandais de transférer la population de Khao-I-Dang sur la frontière, deux groupes de réfugiés ont été déplacés, respectivement le 1^{er} mars (230 personnes) et le 17 avril (175 personnes) dans le Site B.

A la fin avril, le CICR a remis aux autorités thaïlandaises un aide-mémoire rappelant le rôle du CICR dans le cadre du conflit cambodgien, et réaffirmant notamment sa préoccupation au sujet de la protection des populations civiles contre les effets des combats. Ce document rappelle également que le mandat du CICR concerne aussi bien tous les civils regroupés le long de la frontière que tous les prisonniers capturés dans le cadre du conflit.

Viet Nam

Le 23 avril, le CICR a organisé un vol de rapatriement qui a permis à 156 ressortissants d'origine chinoise de se rendre à Taiwan, via Bangkok. Un Coréen détenu au Viet Nam depuis 1975 a également pu quitter ce pays par le même vol et rentrer en République de Corée.

Indonésie

Le 20 mars a eu lieu le 11^e rapatriement de fonctionnaires ayant travaillé dans l'ancienne administration portugaise de Timor-Est: trois anciens fonctionnaires et leurs dépendants (24 personnes au total) sont ainsi retournés à Lisbonne; le même jour 4 personnes ont pu rejoindre leur famille à Lisbonne sous l'égide du CICR.

Le CICR a effectué une nouvelle série de visites aux personnes détenues en raison des événements à Timor-Est: du 18 mars au 3 avril, 228 détenus ont été visités dans quatre lieux de détention à Dili et à Djakarta. Il s'agit de la première série de visites en 1987.

Hong Kong

Dès le mois d'avril 1987, le CICR a ouvert une délégation régionale permanente à Hong Kong, qui couvre Hong Kong, la République populaire de Chine, Taïwan, Macao, la République de Corée et la République démocratique populaire de Corée.

Philippines

En mars et en avril, les délégués du CICR ont continué de visiter les personnes arrêtées en relation avec les événements, au pénitencier du Muntinlupa (Manille), ainsi que dans les régions 5 (Leyte, Samar) et 8 (Bicol). Au total 109 personnes ont été visitées.

En étroite collaboration avec la Croix-Rouge philippine, la délégation a également poursuivi son action en faveur des personnes déplacées, principalement sur l'île de Mindanao: environ 22 000 personnes ont bénéficié, chaque mois, des distributions générales du CICR (riz et huile); quelque 2000 personnes ont profité des consultations médicales du CICR à cette occasion.

En avril, un cours de secourisme a été donné à 19 membres du personnel sanitaire du MILF, à Cotabato, sous l'égide de la branche locale de la Société nationale.

Conflit de l'Afghanistan

Conformément à l'accord conclu entre les autorités afghanes et le CICR en janvier 1987, une équipe composée de cinq délégués (dont un médecin) a pu commencer la visite de la prison de Pul-I-Charki, à Kaboul, au début mars. Toutefois, après la tournée générale des lieux, les discussions ont repris avec les autorités sur les modalités pratiques de la poursuite de la visite. En conséquence, celle-ci a été interrompue.

Dans la région de la frontière pakistano-afghane, les délégués du CICR ont eu accès, au début avril, à des prisonniers afghans détenus par un commandant d'un des partis de l'opposition. Certains de ces prisonniers avaient déjà été visités à deux reprises en 1986, d'autres ont été enregistrés par le CICR au cours de cette visite.

Au Pakistan, les activités médicales du CICR en faveur des victimes du conflit se sont poursuivies. Les hôpitaux chirurgicaux du CICR à Peshawar et à Quetta ont accueilli respectivement 136 et 90 blessés en mars, 117 et 102 en avril.

Sri Lanka

Profondément préoccupé par la situation au Sri Lanka, le CICR a rappelé aux autorités sri-lankaises l'offre de services qu'il avait faite en mai 1986, et réexpliqué les activités qu'il souhaite entreprendre aux fins de protéger et d'assister toutes les victimes du conflit.

Europe

Missions présidentielles

Du 1^{er} au 4 avril, M. A. Hay, président du CICR, accompagné de M. J. Moreillon, directeur général, de M. A. Pasquier, directeur des Opérations, et de M. M. Veuthey, délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord, s'est rendu à *Moscou* à l'invitation de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il y a rencontré le ministre des Affaires étrangères soviétiques, M. Chevardnadze, avec qui il a abordé des questions opérationnelles, juridiques et financières. La contribution du Mouvement à la paix a été également un des points discutés avec le D^r D. Venedictov, Président de l'Alliance. L'accueil réservé à M. Hay a été très chaleureux et ce dernier s'est vu remettre la médaille du D^r Pirogov et un diplôme de la Croix-Rouge soviétique.

Le président Hay a séjourné à *Paris*, les 14 et 15 avril, en compagnie de M. C. Sommaruga, président élu du CICR, ainsi que de MM. Pasquier et Veuthey, pour des entretiens avec le Gouvernement français et avec la Société nationale. C'est ainsi que la délégation du CICR a rencontré M. François Mitterrand, Président de la République, M. Jean-Bernard Raimond, ministre des Affaires étrangères, le D^r Claude Malhuret, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre et chargé de la question des droits de l'homme,

plusieurs hauts responsables des Affaires étrangères, ainsi que M. l'Ambassadeur Louis Dauge, président de la Croix-Rouge française, entouré de ses principaux collaborateurs. Les entretiens ont porté sur les principales activités opérationnelles du CICR en cours et sur le financement de l'institution.

A l'invitation du président du Croissant-Rouge turc, le président du CICR a effectué une mission à *Ankara* et à *Istanbul*, du 21 au 25 avril, accompagné notamment du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Cette première visite d'un président du CICR à Ankara a été l'occasion d'échanges de vues approfondis et cordiaux au plus haut niveau avec le Gouvernement et le Croissant-Rouge turcs. En effet, le président du CICR a rencontré le Président de la République, M. K. Evren, le ministre a.i. des Affaires étrangères, M. Güzel, et le sous-secrétaire d'Etat du ministère des Affaires étrangères, M. Nushet Kandemir.

Moyen-Orient

Conflit Irak/Iran

Le 17 mars, le rapatriement de 76 prisonniers de guerre irakiens handicapés ou malades a été effectué sous les auspices du CICR. Les 76 prisonniers, accompagnés de deux médecins, deux infirmières et un délégué du CICR, ont quitté Téhéran à bord d'un avion affrété par le CICR à destination de Bagdad, où ils ont été remis à des représentants des autorités de la République d'Irak.

Les visites aux prisonniers de guerre se sont poursuivies en Iran: deux camps ont été visités en mars et avril, soit les sixième et septième camps depuis la reprise des visites en Iran, en décembre 1986. Quelque 5000 prisonniers de guerre irakiens ont été visités dans ces deux camps.

En Irak, les délégués du CICR ont continué les visites aux prisonniers de guerre iraniens. De début mars à début avril, ils ont effectué une série complète de visites dans dix camps et un hôpital, voyant 12 750 prisonniers de guerre. Fin avril, les délégués ont commencé une nouvelle série de visites et ont revu 1612 prisonniers, dans deux camps.

Liban

Pendant les mois de mars et avril, les délégués ont continué de se préoccuper du sort des populations touchées par les combats, dans tout le pays, mais notamment de celles vivant dans les villages sis le long de la ligne de démarcation avec la «zone de sécurité». Des secours ont été distribués aux personnes les plus affectées sous forme de vivres, couvertures et ustensiles de cuisine. Enfin, des cliniques mobiles ont été mises sur pied conjointement par le CICR et la Croix-Rouge libanaise afin d'assurer des consultations médicales aux civils des villages sis le long de la ligne de démarcation avec la «zone de sécurité» et ne disposant d'aucune infrastructure médicale.

Pendant ces deux mois, le CICR a eu accès aux camps palestiniens, tant dans le sud du pays qu'à Beyrouth. C'est ainsi que les délégués ont pu évaluer la situation dans le camp de Rashidiyeh, près de Tyr, le 12 mars, et y pénétrer une fois par semaine ensuite, essentiellement pour y distribuer et y collecter des messages Croix-Rouge et assurer un certain approvisionnement en médicaments. Une évacuation médicale a eu lieu le 28 avril. Les délégués du CICR ont aussi pu pénétrer dans les camps de la région de Beyrouth. Le 8 avril, 25 blessés ou malades et accompagnants ont été évacués de Chatila par le CICR et la Croix-Rouge libanaise, tandis que le lendemain 57 personnes, dont 47 blessés, ont été évacuées de Borj-el-Brajneh.

Les activités de visite à des personnes détenues par diverses parties au conflit se sont également poursuivies.

Conflit du Sahara occidental

Le nouveau délégué régional et son prédécesseur ont effectué une mission à Alger et dans le Sahara du 16 au 22 mars, afin de reprendre contact avec les principaux interlocuteurs du CICR. Les deux délégués ont été reçus par M. Mohammed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, avec qui ils ont fait un tour d'horizon des activités du CICR dans le contexte du conflit du Sahara occidental. A l'occasion de cette rencontre les délégués du CICR ont renouvelé l'offre de services du CICR de visiter tous les prisonniers aux mains du Front Polisario, capturés du début du conflit jusqu'à ce jour et ils ont obtenu une réponse de principe tout

à fait positive. Les délégués du CICR ont aussi rencontré le président du «Croissant-Rouge sahraoui», M. Habiballah. A Alger, les délégués se sont entretenus avec le président du Croissant-Rouge algérien, le Dr. Mouloud Belaouane.

République démocratique populaire du Yémen

Du 22 au 30 avril, une équipe de trois délégués du CICR a réalisé une visite à 89 détenus de sécurité arrêtés en relation avec les événements de janvier 1986, selon les modalités habituelles du CICR. Il s'agissait de la première visite à ces personnes détenues.
